8 Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ?

Important

Le formulaire dûment rempli et signé devra, pour être pris en compte, parvenir à la Société Générale, Service des Assemblées Générales, au plus tard le **lundi 11 mai 2020.**

La case A est non applicable dans la situation d'un huis clos.

Vous souhaitez voter par correspondance ou par procuration

Sélectionnez l'**option 1**, **2** ou **3**.

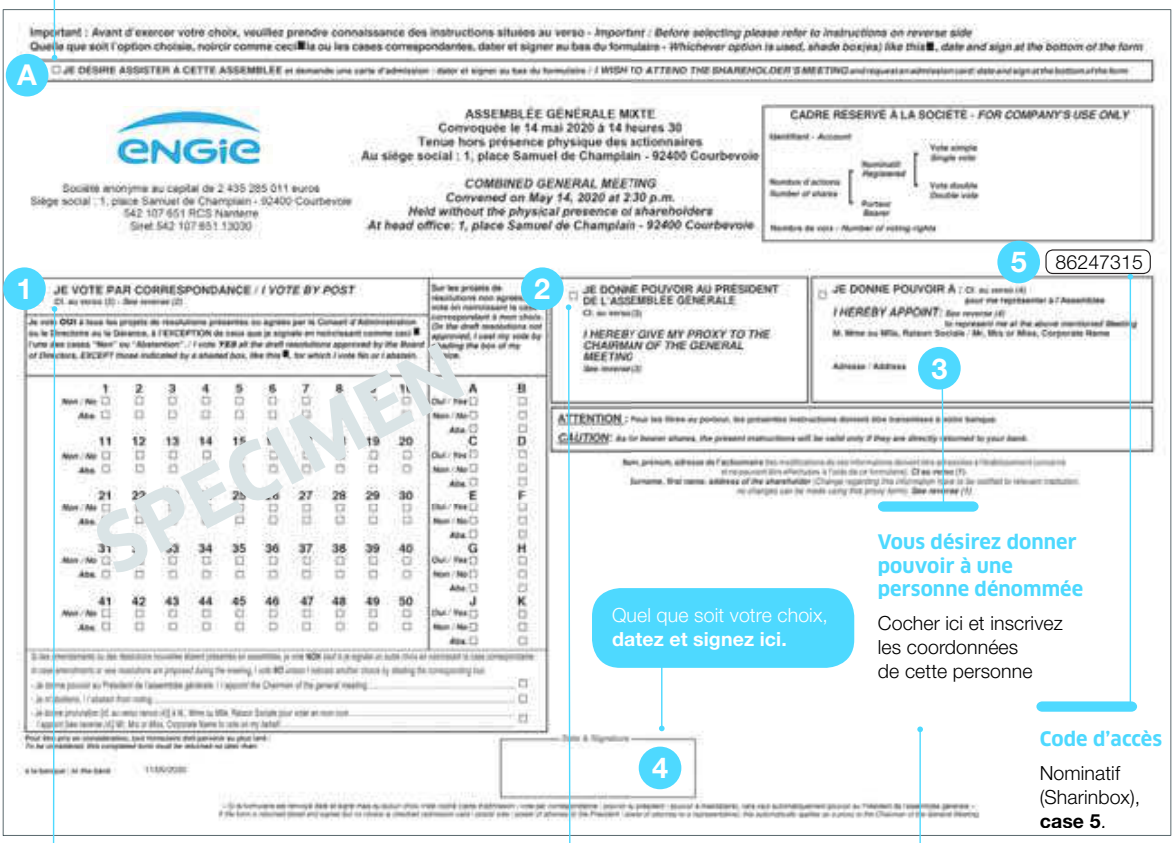

Quel que soit votre choix, **datez et signez ici.**

Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée

Cocher ici et inscrivez les coordonnées de cette personne

Code d'accès

Nominatif (Sharinbox), **case 5**.

Inscrivez ici

Vos nom, prénoms et adresses ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà.

Vous désirez voter par correspondance

Cochez ici, éventuellement noircissez les cases des résolutions qui ne recueillent pas votre adhésion ou pour lesquelles vous vous abstenez. N'oubliez pas de remplir les cases des amendements et résolutions et résolutions diverses.

Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée

Cochez l'option 2, datez et signez en bas du formulaire, **case 4**.